

BARÈME D'HONORAIRES

au 01/07/2024

BARÈME D'HONORAIRES TRANSACTION BIENS A USAGE D'HABITATION ET CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE	POURCENTAGE TTC
0 - 119 000 €	8% <i>Minimum de 5000€ ttc (prix de vente < 62500€ HAI)</i>
> 120 000 €	6%

*Honoraires à la charge du vendeur,
Taux de TVA à 20% inclus dans le pourcentage des honoraires Tranches non cumulatives*

BARÈME D'HONORAIRES LOCATION

Selon la loi ALUR en vigueur

HONORAIRES DE LOCATION A LA CHARGE DU BAILLEUR	
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	8€ ttc/m ²
Réalisation de l'état des lieux	3€ ttc/m ²

HONORAIRES DE LOCATION A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	8€ ttc/m ²
Réalisation de l'état des lieux	3€ ttc/m ²

HONORAIRES LOCATION BAUX PROFESSIONNELS	
Un mois de loyer charges comprises à la charge du locataire	
Un mois de loyer charges comprises à la charge du bailleur	

L'ensemble des honoraires sont des honoraires maximum